



Délibération n°2019-12-03

∞

**BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES  
JARDINS – DÉCISION MODIFICATIVE N°1**

∞∞∞∞∞∞

Après délibération, le Conseil Municipal approuve la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-605 : Achats de matériel, équipements et travaux	0,26 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>0,26 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-65888 : Autres	0,00 €	0,26 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,26 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,26 €</b>	<b>0,26 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

∞∞∞∞∞∞

Délibération n°2019-12-04

∞

**RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE  
DE LA DOULAYE – ACCEPTATION  
D'AVENANT**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un avenant pour le marché de rénovation énergétique de la salle de la Doulaye :

Avenant n°2 → Lot n°1 : démolition, terrassement et gros œuvre – Ets Balineau Bâtiment

Montant du marché 50 354.01 € HT

**Travaux supplémentaires : pose et dépose de dalles cassées ou inexistantes + 3 700 € HT**

Montant potentiel du marché après avenant : 54 054.01 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**ACCEPTÉ** cet avenant

**DONNE** pouvoir à M. le Maire pour le signer.

∞∞∞∞∞∞

Délibération n°2019-12-05

∞

**ACHAT D'UN PODIUM ET DE CHAISES**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal deux devis réalisés à l'entreprise DOUBLET :

100 chaises pour la salle de la Doulaye avec barres inter-rangées pour un montant de 3 449.70 € TTC

Un podium pour un montant de 7 413.96 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**ACCEPTÉ** les devis pour l'achat de chaises et d'un podium

**AUTORISE** Monsieur le Maire à les signer.

∞∞∞∞∞∞

∞  
**QUESTIONS DIVERSES**

∞

✚ Salle de la Doulaye :

- Rénovation énergétique : les travaux avancent normalement. Le plafond est posé en grande partie. Le carreleur devrait intervenir très prochainement pour couler la chape dans un premier temps.

✚ Repas des aînés : le 25 avril 2019 à 12h

Le Maire,  
Gérard GUYAU

**Prochaine séance de Conseil Municipal**

**Jeudi 16 janvier 2020 à 19h30**